

Description Qualification
d'emploi, de fonction, ou de poste


 Ville de Montréal
 Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres

Titre	Code	Groupe de traitement
JARDINIER - JARDIN BOTANIQUE OU REGIONS	4.90	10

NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant soit l'exécution de tâches de culture et d'entretien des végétaux du Jardin botanique, des serres, de la pépinière et des espaces verts de l'AMARC rattachés au Module parcs ou soit l'exécution de tâches d'aménagement paysager, de préparation de sols, de plantation et d'entretien de végétaux, herbacés, semi-herbacés, ligneux et aquatiques dans les jardins communautaires, rues, parcs et espaces libres.

Le travail s'accomplit sous surveillance. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. Il doit exécuter, conformément aux règles du métier, soit des travaux de culture, d'entretien et de multiplication de divers groupes de végétaux et effectuer la réalisation de plates-bandes, des massifs, des mosaïques, des jardinières et autres types de décoration florale ou soit des travaux de préparation des sols, de plantation et d'entretien de végétaux, de préparation et d'application de produits phytosanitaires, d'ensemencement et réaliser des aménagements paysagers tels que massifs de fleurs, d'arbustes pour l'embellissement de la Ville et des parcs. Un employé de rang supérieur inspecte les travaux en cours et en vérifie la qualité, lorsqu'ils sont terminés.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

- 1- Effectue les travaux de culture et d'entretien de divers groupes de végétaux tels que les plantes annuelles, vivaces, ligneuses, de serre, d'extérieur, aquatiques, herbacées, semi-herbacées, épiphytes ou autres du même genre ainsi que les travaux afférents.
- 2- Effectue le travail de multiplication des plantes par semis, bouturage, marcottage, division, greffage et autres techniques du même genre.
- 3- Exécute les travaux de préparation des substrats, des sols et terreaux, de repiquage, d'empotage, de plantation, d'arrosage, de cernage, d'arrachage, etc., spécifiques aux divers végétaux.
- 4- Effectue les travaux de préparation des sols et de plantation de végétaux herbacés, semi-herbacés, ligneux et aquatiques dans les espaces libres, jardins communautaires, parcs, rues.
- 5- Fait l'entretien des végétaux: le tuteurage, la taille, le recépage, le pralinage, le binage, l'arrosage.

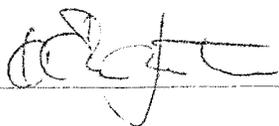
Pour la Ville de Montréal

Pour le S.C.F.P., local 301

Signature

jour mois année

Signature



17.09.87



1 sur 3

Suite

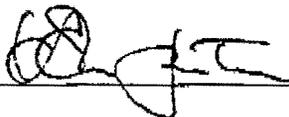
au verso

JARDINIER - JARDINS BOTANIQUE OU REGIONS 419C

- 6- Prépare et applique les produits phytosanitaires tels les acaricides, les bactéricides, les fongicides, les herbicides, les insecticides nécessaires à la protection des végétaux.
- 7- Effectue la réalisation de plates-bandes, des massifs, des mosaïques, des jardinières, des corbeilles ainsi que différentes décorations florales telles que bouquets, gerbes de fleurs, centres de tables, etc. pour souligner différents événements.
- 8- Effectue certains travaux d'ensemencement des jardins communautaires et autres grandes surfaces et protège les végétaux des conditions climatiques adverses, des agents destructeurs et de la prolifération des mauvaises herbes.
- 9- Couvre les plaies d'un enduit protecteur, coupe les arbres morts et participe aux travaux de décoration permanent et d'entretien des plantes dans les bureaux de l'Hôtel de Ville et dans quelques autres édifices de la Ville.
- 10- Fait l'éboutonnage, l'ébourgeonnage et le pincage des végétaux afin d'en favoriser la vigueur et effectue les travaux de récolte et de préparation des graines, spores, bulbes, tubercules, boutures et autres du même genre.
- 11- Suggère à son supérieur les achats de semences, de végétaux, de matériaux et d'outillage; renseigne la population sur les activités relevant de sa juridiction.
- 12- Participe à la prise d'inventaire de végétaux, à leur étiquetage et s'assure qu'ils sont correctement identifiés.

Le 7 août 1985

Signature



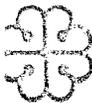
jour mois années Signature

07.04.85



06.20.938-4 (06-83) V

Description Qualification
d'emploi, de fonction, ou de poste



Ville de Montréal

Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres _____

Titre	Code	Groupe de traitement
JARDINIER - JARDIN BOTANIQUE OU REGIONS		

QUALITES REQUISES

Bonnes connaissances:
- du français parlé et écrit.

Connaissances:
- du vocabulaire et de la nomenclature horticoles;
- des principes élémentaires de la science horticole;
- des insectes et autres agents destructeurs ainsi que des principales maladies des plantes et de leurs symptômes;
- des produits phytosanitaires, des engrais et autres produits chimiques, de leur mode d'emploi et de leur toxicité.

Habilités:
- à manier l'outillage et l'équipement horticoles;
- à effectuer des travaux de décoration florale, à préparer des bouquets;
- à exécuter correctement et efficacement toutes les opérations inhérentes à l'horticulture.

DEGRE MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPERIENCE

Instruction:

Détenir un certificat d'études du niveau collégial, pertinent à la fonction, d'une institution reconnue par le ministère de l'Éducation.

Expérience:

Aucune expérience

ou

Un diplôme en horticulture émis par le Jardin botanique.

Le 7 août 1985

Pour la Ville de Montréal

Pour le S.C.F.P., local 301

Signature	jour	mois	année	Signature
	07	04	87	
				3 sur 3
				Suite au verso <input type="checkbox"/>